

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES DEVOTIONS DOMINICAINES

Revue Mensuelle illustree

PUBLIÉE PAR

LES PERES DOMINICAINS DE ST-HYACINTHE

P. Q. (Canada)

ABONNEMENT : \$1.00 PAR AN

(Conditions spéciales pour 8, 12, 25, 50, 100 copies)

Vol. II, No 9. Septembre 1896

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| GRAVURES : La Reine des Anges (d'après J. Van Orley).....p. | 270 |
| L'Abbé Lacordaire.....p. | 275 |
| ROSAIRE : Note des Protestants dans le concert des louanges à l'adresse de Marie (M. de B.).....p. | 257 |
| THÉOLOGIE PRATIQUE : Le don de piété (R. P. VAN BECELAERE)...p. | 264 |
| HISTOIRE : Le Bienheureux Guala (Fr. M. D.).....p. | 266 |
| POÉSIE : La Vierge à la Perle.....p. | 270 |
| VARIÉTÉS : Pauperes Evangelizantur.....p. | 271 |
| Mon Père Lacordaire.....p. | 273 |
| La vie des frères.....p. | 276 |
| CHRONIQUE.....p. | 281 |
| DERNIERS ACTES DU ST. SIÈGE (Fr. ANDRÉ FRUHWIRTH).....p. | 284 |
| SUPPLÉMENT : Calendrier Dominicain de Septembre. Recommandations aux prières. Associés défunts de l'œuvre du Noviciat. | |

Crédit Paroissial, 1664 rue Notre-Dame, Montréal

C. B. LANCTOT

importateur de

Bronzes, Orfèvreries,
Ornements, Sacs,
Merinos,
Vetements Ecclesiastiques,
Etc.

Ateliers spéciaux pour
fabrication de

Statues, Peintures, Che-
mins de Croix, Drapeaux,
Bannières, Décorations
pour Sociétés.

Vins de Messe approu-
vés par les autorités ec-
clésiastiques.

Bouquets et Fleurs.
Lustres en Cristaux.



Photographies de Statues, etc., et listes de prix envoyées sur de-
mande.
(Modèle spécial de la Statue de Ste Anne de Beaupré).

CASTLE & FILS

20 Rue Université,
MONTREAL.

*Vitreaux d'Art pour
Eglises. Cloches d'E-
glises.*

Agents pour la Mai-
son E. CHAMPI-
GNEULLE & CIE.,
BAR-LE-DUC, Fran-
ce, approuvée par Sa
Sainteté le Pape Pie
IX.

(Bref du 5 Mai 1865)

STATUES, CHE-
MINS DE CROIX
et VITRAUX D'ART

Envoi sur demande
de Croquis et Devis.



**LA TRIBUNE.
ST-HYACINTHE.**

IMPRIMERIE,
RELIURE.

L'Etablissement le plus
complet de la ville.



LE

ROSAIRE

LA NOTE
DES PRO-
TESTANTS
DANS LE CON-
CERT DES LOU-
ANGES DE
MARIE.

“ Tous les siècles me proclameront
[bienheureuse.]”

(Magnificat.)



ÉTUDE des gran-
deurs de Marie
dans le plan divin
et dans l'Église of-
fre une telle fécondité que la
pensée humaine, qui s'est exercée depuis
dix-huit siècles sur ce sujet, n'a pas
produit jusqu'ici moins de quarante
mille volumes. On ne pourrait pas

trouver un homme de génie professant le christianisme qui n'ait consacré à la très-sainte Vierge Marie quelques pages dans ses écrits. Aussi vouloir faire la *Somme* de Marie serait une entreprise en quelque sorte aussi irréalisable que celle de compter les feuilles que chaque printemps fait naître dans les forêts ou les vagues que chaque souffle de l'air soulève à la surface de l'immense océan et fait rouler vers tous les rivages. Nous serions donc interminables si nous voulions seulement reproduire quelques lignes de chacun des saints et des auteurs qui ont parlé de Marie dans leurs écrits ou les lui ont consacrés en entier. Aussi ne voulons-nous aujourd'hui faire entendre à nos lecteurs que la note que quelques protestants eux-mêmes ont fait vibrer dans le concert universel à la louange de la glorieuse Vierge Marie. Ces protestants, dont quelques-uns étaient plus ou moins sceptiques, ont pourtant compris, mieux, hélas ! que trop de soi-disant catholiques de nos jours, la grandeur du culte de la sainte Vierge, la manière dont il répond à tous les besoins de notre âme, et ils ont su en tirer des effets pleins de pathétique et de vérité (1). Voyez dans le *Faust* de Goëthe l'infortunée Marguerite, plongée dans la honte et dévorée par le remords, sans appui, méprisée, partout repoussée avec ignominie ! Elle va succomber à son désespoir, lorsqu'une pieuse pensée rappelle à son cœur brisé l'image de la Mère des Douleurs, placée dans le vieux mur des remparts ; elle se lève, cueille des fleurs qu'elle a cultivées sur sa croisée et que chaque jour elle arrosait de ses larmes, elle sort, vient les offrir à Marie et lui adresse cette touchante prière :

“ Abaisse, ô Mère de douleurs ! un regard de pitié sur ma peine !

“ Le glaive dans le cœur, tu contemples avec mille angoisses la mort cruelle de ton fils !

“ Qui sentira, qui souffrira le mal qui déchire mon sein ! l'inquiétude de mon pauvre cœur, ce qu'il craint et ce qu'il espère ! Toi seule, hélas ! peux le voir !

(1) Dans le système religieux inséré dans les mémoires de sa vie, Goëthe dit : “ Les sacrements sont ce que la religion a de plus haut, parce qu'ils offrent les symboles visibles de l'amour et des grâces extraordinaires de Dieu. Dans le culte catholique, un cercle de cérémonies saintes, dont la beauté surpasse toute autre beauté, unit étroitement, quelques éloignés qu'ils soient l'un de l'autre, le berceau et la tombe du chrétien.”

“ En quelque endroit que j'aïlle, c'est une amère, hélas, bien amère douleur que je traîne avec moi ! Je suis à peine seule que je pleure, je pleure, je pleure ! et mon cœur se brise !

“ Le premier rayon du soleil dans ma chambre me trouve sur mon lit assise, livrée à toute ma douleur ! Secours-moi ? sauve-moi de la honte et de la mort ! Abaisse, ô Mère de douleurs ! un regard de pitié sur ma peine !”

Schiller, dans sa tragédie de *Walleinstem (les Piccolonimi)*, nous offre le sentiment de la dévotion à la sainte Vierge s'élevant jusqu'au sublime. Cette belle scène se trouve dans la troisième partie : nous en extrayons quelques lignes. “ Max aspirait à la main de Thecla ; sa tante lui apprend que ses démarches en sa faveur ont été couronnées de succès, et lui recommande pour le moment la plus entière discrétion. Le jeune homme lui répond : Ah ! il est inutile de me prescrire cette discrétion . . . Où pensez-vous que j'étais, chère tante ? . . . Mais ne vous raillez pas de moi . . . J'ai cherché le silence nécessaire à un cœur trop plein ; j'ai cherché à mon bonheur un asile pur. Ne riez point, comtesse, j'étais à l'église. Près d'ici est un cloître ; je suis allé près de la balustrade du sanctuaire. Là j'étais seul. Au dessus de l'autel est suspendu l'image de la mère de Dieu, un mauvais tableau, comme peinture, mais c'est le seul ami qu'aujourd'hui j'ai voulu chercher . . . Combien de fois j'avais vu la Divinité dans son éclat, au milieu de l'adoration des fidèles, sans que jamais ce spectacle m'ait ému, et maintenant, tout-à-coup, j'ai compris la dévotion aussi bien que l'amour.”

Quelle dévotion, s'écrie ici un des plus illustres panégyristes de Marie, quelle dévotion que celle qui répond ainsi à toutes les cordes du cœur humain, à la joie comme à la douleur, à l'innocence comme au remords, à l'exaltation comme au brisement du cœur, pour les aider à supporter le poids toujours excessif de la vie !

Le sceptique lord Byron lui-même a été touché de tout ce qu'il y a de religieux et de suave dans l'heure de l'*Ave Maria*, le soir, au son de l'*Angelus*, à ce moment où le ciel et la terre semblent réunir ce qu'il y a de plus doux dans le monde de la nature et le monde de la grâce pour ravir notre âme. Écoutons le :

“ Le banquet était terminé, les esclaves étaient partis. Les contes arabes et les chants du poète avaient cessé ; les derniers bruits de joie venaient d’expirer ; quelques convives, restés seuls sur les terrasses, parmi les orangers en fleurs, admiraient la teinte de rose dont le crépuscule inondait l’azur du firmament. — *Ave Maria!* sur la terre et les flots, cette heure céleste, ô Marie, est la plus digne de toi ! *Ave Maria!* bénie soit cette heure ! bénis le temps, le climat, le lieu où si souvent j’ai senti dans tout son charme cette heure si belle et si suave descendre sur la terre ! la cloche au son grave se balançait dans la tour lointaine ; les mouvantes vibrations de l’hymne du soir arrivaient jusqu’à moi ; aucun souffle n’agitait l’air couleur de pourpre tendre, et cependant les feuilles des bois bruissaient comme si la ferveur de la prière les eût fait tressaillir.

“ *Ave Maria!* c’est l’heure de la prière ! *Ave Maria!* ô Marie ! permets que nous élevions nos regards vers ton Fils et vers toi ! *Ave Maria!* oh ! que ton visage est plein de charmes ! que j’aime à contempler la colombe toute-puissante qui plane sur ta tête ! . . Non ! ce tableau n’est pas une idole : c’est devant la réalité même que je me prosterne ! . . ”

“ La première fois, dit le comte Gamba, que j’abordai le sujet de la religion avec lord Byron, ce fut à Ravenne, en 1829 ; nous nous promenions à cheval dans un grand bois de pins ; la solitude de ces lieux invitait aux méditations religieuses ; c’était une belle journée de printemps. “ Comment, dit Byron, peut-on douter de l’existence de Dieu, soit qu’on élève les yeux au ciel, soit qu’on les abaisse sur la terre ! Comment, en descendant en nous-mêmes, pourrait-on douter qu’il n’existe pas quelque chose de plus noble et de plus durable que la poussière dont nous sommes formés ? ”

Le grand poète avait composé une prière que nous ne pouvons résister au désir de transcrire.

PRIÈRE DE BYRON

“ Père de lumière, c’est vers toi que je crie ! tu vois les ténèbres de mon âme ; toi qui remarques la chute du passereau, éloigne de moi la mort du péché.

Toi qui guides l’étoile errante à travers les royaumes

infinis de l'espace, qui apaises la guerre des éléments, et dont je vois la main empreinte d'un pôle à l'autre, toi qui, dans ta sagesse m'as placé ici-bas ; qui peux, quand il te plaira, m'en retirer ; ah ! tant que mes pieds fouleront ce globe terrestre, étends sur moi ton bras sauveur.

C'est vers toi, mon Dieu, vers toi que j'élève mes cris ! quoi qu'il m'advienne en bien ou en mal, que ta volonté m'élève ou m'abaisse, je me confie à ta garde. Devant toi, je répands mon humble prière, reconnaissant de toutes tes miséricordes passées ; et j'espère, mon Dieu, que cette vie errante doit à la fin remonter vers toi."

Dans les mémoires de Lord Byron, tome V, p. 172) on lit :

" J'élève ma fille (fille naturelle) à un catholicisme strict, dans un couvent de la Romagne ; car je pense que l'on ne peut jamais avoir assez de religion lorsqu'on en a ; je penche de jour en jour davantage vers les doctrines catholiques." Ce fut sans doute par suite de ce sentiment que Byron défendit avec tant de chaleur les catholiques d'Irlande, dans la chambre des lords.

Maintenant prêtons l'oreille aux accents de sir Walter Scott sur son lit de mort... " Lorsque nous pouvions suivre ce qu'il disait, écrit M Sockhart, son gendre, nous reconnaissons des passages de l'évangile selon saint Jean, des fragments de *Litanies* ou *quelques-unes des hymnes du rituel romain*, qu'il avait toujours aimées, et qu'il venait d'entendre répéter dans les églises d'Italie. Nous distinguons très-souvent les cadences du *Dies iræ*, et surtout celles du *Stabat mater dolorosa*." Ainsi ce protestant d'un esprit si élevé, cet auteur généralement si pur ne trouve pas, dans les heures de son agonie, de prière plus propre à le fortifier que le *Stabat Mater* ! Quel hommage à la Mère de douleurs, et quel flagrant délit de contradiction ou d'abjuration pour le génie écossais, car nulle part le principe d'intercession de Marie près du Christ ne se pose plus nettement que dans le *Stabat*, comme nous pouvons en juger par quelques-unes de ces touchantes strophes : " Sainte Mère de Dieu, daignez graver profondément dans mon cœur l'amour de Jésus-Christ.

" O mère pleine d'amour ! faites en m'inspirant l'amour de Jésus-Christ, que mon cœur en soit tout embrasé pour lui être agréable.

“ Vierge la plus excellente des Vierges, ne me rejetez pas maintenant : faites-moi la grâce de pleurer avec vous.

“ Pour que je ne sois pas la proie des flammes éternelles, Vierge, défendez-moi au jour du jugement.

“ Faites que la croix me défende, que la mort de Jésus-Christ me fortifie, et que sa grâce me soutienne. Faites enfin que mon âme, lorsqu'elle sera séparée de mon corps, soit reçue dans la gloire du Paradis.”

Écoutez encore l'hérésiarque Luther qui nous dit : (1)

“ Il était juste et convenable que la personne de Marie fût préservée du péché originel, puisque le Fils de Dieu devait prendre d'elle la chair qui devait surmonter tous les péchés.” Puis sur le *Magnificat*, il s'écrie avec enthousiasme (Commentaire de Luther sur le *Magnificat*. p. 79) : “ N'estimez-vous pas que ce soit un cœur merveilleux que ce cœur de Marie ! Elle se sait Mère de Dieu, exaltée au-dessus de tous les hommes, et superexaltée au-dessus de toutes les femmes, et pourtant elle se maintient toujours dans cette simplicité, cette ingénuité, cette candeur, cette humilité, de ne pas admettre qu'une plus infime servante puisse être mise au-dessous d'elle . . . Oh ! que sont loin de ce cœur nos cœurs misérables, qui s'enflent et se désenflent au gré de la fortune, superbes ou vils selon qu'elle tourne ! . . . tandis que le cœur de Marie, inébranlable, ne perd jamais rien de son égalité, laissant Dieu opérer en elle à son gré, sans en ressentir autre chose qu'une haute et forte consolation de joie et de confiance en lui . . . Plongée dans un gouffre de calamités et d'amertume, n'ayant en partage que le malheur et l'affliction, elle ne quête aucune consolation ; elle se sature de cette seule confiance que Dieu est bon alors même qu'il ne le fait pas sentir ; elle persévère, uniforme dans la viscissitude, aimant et louant également la bonté de Dieu, qu'elle la ressent ou ne la ressent pas : ne s'appuyant pas sur les biens quand ils viennent, et n'étant pas ébranlée quand ils se retirent, se montrant en cela la véritable épouse du

(1) *In postil. Maj. circa evang. festi conceptionis Mariæ.* Il n'est pas jusqu'au Coran même qui ne rende hommage à Marie, nous y lisons au chapitre III, v. 37 : “ Les anges dirent à Marie : Dieu t'a choisie, il t'a rendue exempté de toute souillure ; il t'a élue parmi toutes les femmes de l'univers.”

Christ, qui ne s'attache pas à ses dons, mais à lui-même, qui ne le trouve pas plus cher quand les choses lui réunissent, ni moins gracieux quand elles lui sont contraires... O simplicité ! ô pureté de cœur ! ô Vierge admirable ! que cette humilité couvre de grandes choses (1) !”

Nous nous bornons à ces citations qui suffisent pour prouver, une fois de plus, que chaque fois qu'un auteur, non-seulement catholique, mais simplement chrétien, a touché à la grande figure de la Vierge de Juda, son talent, par ce seul contact, a acquis une plus pure et une plus serene puissance.

Oh ! puissé-je, Vierge Marie, comme un instrument de promission, frémir moi-même sous votre souffle divin, comme une harpe de Sion ! Puissé-je être, dans l'hymne universel que vous chante toute créature, une voix choisie, et quand, inspiré par l'Esprit-Divin qui fait croire, espérer et aimer, j'aurai chanté mon cantique au Seigneur mon Dieu, faites que je ne laisse ici-bas, pour toute mémoire, qu'un écho dans le temple, un son qui redise jusque dans l'éternité : Gloire au souffle Créateur ! amour à Marie la Vierge immaculée !

(1) En continuant son commentaire sur la prophétie de Marie, Luther dit ces paroles si étonnantes dans sa bouche : “ Ces mots : *Beatam me dicent* ont dans le texte grec un sens plus large qu'appeler Bienheureuse ; ils signifient *faire bienheureux* ou *béatifier* ; de telle sorte que ce n'est pas seulement de langue et en paroles que cet honneur doit être rendu, ou par des génuflexions, par des inclinations de tête, en érigeant des statues et des images, en élevant des temples, toutes choses que font même les impies ; mais de toutes les forces de notre être, en vérité, et du fond de l'âme. Ce culte remonte à l'instant où le cœur de Marie, par la considération de sa bassesse et de la divine grâce, a commencé en lui-même cette joie et ce transport.

Devant Dieu et du fond du cœur, de pensée et de bouche, disons-lui donc : “ *O Bienheureuse Vierge !* c'est ainsi proprement la vénérer et l'honorer en vérité.” (*Œuvres de Luther, t. V*).

Jean Huss enfin a laissé dans sa profession de foi ces paroles si remarquables : “ Je prie pour mes accusateurs la très-pieuse Mère du Sauveur, plus féconde en dons de grâce que tous les bienheureux, son fils excepté.”

Pourquoi faut-il hélas ! que le protestantisme moderne ait en général perdu ce respect pour Marie dont nous sommes si heureux de constater l'effusion, et se livre souvent envers elle à des agressions inqualifiables, mais dont nous voulons, nous, associés du Rosaire, la dédommager par nos pieux hommages et notre amour sans bornes !

THEOLOGIE PRATIQUE.

LE DON DE PIÉTÉ.



I nous faut rendre un culte à Dieu :—c'est le précepte de la Religion, c'est le cri de la Justice.

Dieu est le souverain maître, le Créateur de toutes choses, l'auteur de tout ce qui existe au sein de ce vaste univers, où les hommes sont semés comme une vivante poussière. Depuis le dernier des atomes que l'œil n'aperçoit que flottant dans un rayon de lumière, jusqu'au soleil radieux qui vivifie toutes choses, il n'est pas d'être qui ne lui doive son existence, et les perfections dont il est revêtu.

Aussi toute la nature à sa manière, chante-t-elle la gloire de Dieu ; “ Les cieux racontent la splendeur de Jéhovah, le firmament célèbre les œuvres de ses mains ”. (Ps.) Chaque être, tout inconscient qu'il soit, dit un mot à la gloire de son auteur : et, de ces mille voix diverses qui s'élève de l'atome imperceptible, de la plante, de l'animal, des globes célestes qui tourbillonnent dans l'espace, se dégage comme un immense cantique, comme la mélodie tumultueuse d'un grandiose orchestre à la gloire de l'Eternel.

L'homme, lui aussi, doit offrir son hommage, faire sa note dans le concert universel.

“ Qu'est-ce donc que l'homme, s'écriait David, pour que vous l'ayiez fait si grand,—le fils de l'homme, pour que le glorifier de la sorte ? A peine l'avez-vous fait infé-
rieur aux anges, vous l'avez couronné de gloire et d'honneur, vous l'avez établi souverain de l'œuvre de vos mains :—vous avez tout placé à ses pieds, les animaux domestiques, et les fauves de la plaine, les oiseaux du ciel, les poissons de la mer qui sillonnent les plaines de l'Océan ! Seigneur Jéhovah votre nom est grand par toute la terre ! ” (Ps. 8).

L'homme est le roi de la nature, roi couronné par Dieu, à condition de fléchir le genou devant lui et de l'adorer.

La création est intelligente, l'homme seul peut don-

ner à cette harmonie sauvage la note rationnelle par laquelle il la couronne et la parachève, en lui prêtant une intelligence et un cœur.

C'est là l'œuvre de la *vertu de Religion* par laquelle nous rendons à Dieu l'honneur et le culte qui lui sont dus comme au souverain Seigneur de toutes choses.

Mais Dieu a fait plus pour l'homme que de le sacrer roi de l'univers, il l'a élevé à une dignité plus sublime encore, il en a fait son fils d'adoption.

Car " Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous" (Jean I.) Il est mort pour notre salut afin de faire de nous ses frères adoptifs, les enfants communs du même Père qui est dans les cieux.

Et voilà pourquoi " par l'Esprit saint, nous devenons les enfants de Dieu, ses enfants et ses héritiers, héritiers de Dieu, et cohéritiers du Christ " notre frère (Rom., ch. VIII, v. 16-17.)

Pour répondre à ce nouveau titre que la bonté infinie de Dieu s'est donné à nos hommages et à notre culte, l'auteur de la grâce nous a conféré au baptême un Don spécial, le *Don de Piété*, qui nous dispose à rendre à Dieu un culte inspiré par une tendresse toute filiale comme à notre *père surnaturel*.

Ce n'est plus la religion froide et rigide, qui incline le serviteur devant le maître, la créature devant son tout puissant créateur, c'est un sentiment chaud, vivant, passionné même, en même temps que souverainement chaste et généreux.

L'âme qui est animée de cet esprit d'affection filiale, se sent inondée de confiance et d'amour; rien ne lui semble plus impossible, rien ne la rebute, lorsqu'il s'agit de prouver son amour au Père qui est dans les cieux.

Ames des Saints, dites-nous ces mystères, ces incendies d'amour, ces ivresses de sacrifice qui furent les vôtres, et dont Dieu seul et ses anges ont été témoins ! Sentiments tout célestes et tout divins par lesquels vous commenciez dès ici-bas ce qui est l'occupation éternelle de vos âmes dans la patrie: chanter, bénir, glorifier, dans un énièvement de bonheur, dans un extase d'amour rassasié !

C'était la piété qui arrachait aux entrailles de Saint Dominique ces rugissements d'amour, dont parlent ses premiers disciples et qui débordaient de son cœur à la lec-

ture de l'Évangile : il l'aimait tant le Père qui nous a tant aimés !

La Piété se répand également sur tout ce qui touche à Dieu, personnes et choses.

Elle dicte au cultivateur canadien ce respect profond du prêtre, homme revêtu du pouvoir sacerdotal du Christ.

C'est la piété qui inspirait aux âmes de Saint Dominique et de Saint François d'Assise, de Saint Thomas d'Aquin et de Saint Bonaventure, cette amitié toute surnaturelle, cet échange de tendresse mutuelle :—ils se savaient des enfants privilégiés d'un même Père, ils s'aimaient pour ce qu'ils retrouvaient de lui l'un dans l'autre.

Quand l'amour de quelqu'un s'est emparé de nous nous aimons tout de lui, jusqu'aux mille objets qui l'entourent et qui lui appartiennent, car nous y retrouvons quelque chose de lui ; l'âme qui aime Dieu aime jusqu'aux objets consacrés à Dieu. Les vases consacrés au culte, les temples, les cérémonies, tous les signes extérieurs par lesquels l'âme catholique exprime sa filiale tendresse, sont l'objet de la piété surnaturelle, d'une révérence affectueuse.

La Religion du chrétien est donc essentiellement un culte de piété filiale ; elle s'adresse à un Père et c'est par l'hommage du cœur surtout qu'elle prétend l'honorer : Elle puise son inspiration, elle trouve son modèle dans cette prière tombée des lèvres divines, et qui commence par ces mots : “ Notre Père qui êtes aux cieux ! ”

FR. L. VAN BECELAERE,
des fr. prêch.

LE BIENHEUREUX GUALA.

3 *Septembre.*



SAINT DOMINIQUE avait parcouru une dernière fois l'Espagne et la France : il rentrait en Italie. C'était en 1219.

Comme si cette terre, sympathique et fidèle aux Apôtres, eut pressenti qu'elle cesserait bientôt de voir et d'entendre celui-ci, ces villes, à l'envie, se disputaient le bonheur de le posséder, de le retenir. Le Saint Patriarche répondait à l'empressement et aux besoins de ces

peuples en laissant au sein de leurs cités des colonies de prêcheurs : mais pour ceux qu'il leur abandonnait, sa parole, vrai filet d'habile pêcheur, prenait dans chacune d'elles l'élite du clergé, des savants et de la jeunesse. C'est ainsi qu'à Bergame, il s'attacha un noble citoyen, nommé Guala, et le revêtit lui-même de l'habit de son ordre.

Guala était un homme déjà mûri par l'âge, la science et les vertus, et prêt à partager avec celui qui devenait son maître et son père, le fardeau d'une œuvre gigantesque à poursuivre et à consolider. Aussi la chronique l'appelle-t-elle, dès les premiers jours de sa vie religieuse, " un frère d'un grand mérite, une colonne de l'ordre naissant ". Son nom ne brille pas haut comme ceux de Réginald et de Jourdain ; mais son action aussi humble, fût plus secrète et plus cachée. Cette humilité même, unie à une grande douceur, lui donna dans l'estime du Bienheureux Dominique une part que celui-ci n'accordait semblable qu'à quelques âmes privilégiées. C'est ce que nous disent cette intimité et cette confiance dont le Patriarche le favorisa, durant sa vie, dans des choses qui tenaient comme à la moëlle de son âme, et jusque dans la mort, par les révélations dont il fut honoré et consolé.

A Bologne, saint Dominique, accompagné de fr. Guala, revit avec joie sa généreuse fille, Diane Dandolo. La noble enfant, qui luttait depuis si longtemps contre l'énergique et injuste résistance de son père, venait enfin de voir tomber les derniers obstacles ; elle allait enfin se consacrer à Dieu. Dominique, qui l'avait soutenue dans l'épreuve, voulut lui-même couronner ce triomphe et recevoir ses vœux : il choisit pour témoin du sacrifice de la jeune vierge et de son propre bonheur, à lui, un homme qui put sonder et comprendre la profondeur de l'un et de l'autre : ce fut le Bienheureux Guala. Heureuse âme à laquelle fut donnée l'unique faveur de saisir dans son épanchement, à la fois le plus tendre et le plus fort, la céleste amitié de Dominique et de Diane ! à laquelle fut confié le soin de préparer pour la nouvelle épouse du Christ le toit béni qui devait l'abriter !

L'Ordre cependant continuait à étendre ses rameaux. Grâce au génie de Dominique et au labeur opiniâtre de

ses frères, les couvents se multipliaient chaque jour, leur gouvernement devenait plus difficile, et il fallait pour chacune de ces nouvelles pousses une main habile et ferme qui en dirigeât la croissance et en assurât la durée.

Brescia, dans la haute Italie, était un poste important et difficile. Infestée par des hérétiques nombreux et puissants, ravagée sans cesse ou par la guerre elle-même ou par le passage des armées de France et d'Allemagne, elle réclamait à la tête d'un couvent de prêcheurs, un homme de science, de force, de vertu. Saint Dominique l'eut bien vite rencontré : fr. Guala fut nommé prieur à Brescia. Ce choix du saint Patriarche fut ratifié bientôt par Grégoire IX lui-même, qui institua le nouveau prieur grand Inquisiteur de la foi en Lombardie et légat du St. Siège, auprès d'un grand nombre de villes importantes. La plus célèbre de ces légations est sans contredit celle dont fr. Guala fut chargé auprès de l'empereur Frédéric II, l'indigne pupille d'Innocent III. L'humble religieux fit auprès de Frédéric ce que n'avaient pu obtenir les ambassades les plus nombreuses et les plus distinguées, et la réconciliation de l'empereur avec l'Eglise Romaine fut l'œuvre de ce fils de Dominique.

Brescia éprouva souvent les effets de la tendresse d'une âme, qui fut auprès de l'empereur si ferme et si inébranlable. Elle avait un frère dans le prieur des nouveaux frères-prêcheurs. Le commerce avec Dominique avait dilaté ce cœur déjà ouvert à la charité et à la miséricorde : un couvent, une ville, un pays, le monde n'était pas trop grand, ni trop peuplé pour qu'il les embrassât dans un ineffable et divin amour, depuis que la paix et la vérité s'étaient rencontrées et avaient établi leur demeure dans cette âme d'apôtre.

En dehors des devoirs pénibles d'une prédication incessante et d'une controverse très ardue, fr. Guala trouva le temps et les moyens de soulager un nombre infini de misères cachées et de fournir à la ville entière, pendant deux disettes consécutives, le pain qui manquait à tous les habitants consternés.

Il était maître de tous les cœurs, et la reconnaissance des citoyens ne fut satisfaite qu'après avoir obtenu de Grégoire IX l'élevation de fr. Guala au siège Episcopal de Brescia, en 1229.

Cependant Saint Dominique était mort à Bologne.

Privé des derniers embrassements de son Bienheureux Père à l'heure de son passage de cette terre à une vie sans fin, le prieur de Brescia fut cependant témoin de son entrée dans la gloire. A midi, au moment où Dominique expirait à Bologne, fr. Guala se reposait dans le jardin de l'Eglise ; or comme il s'était légèrement assoupi, il vit le ciel s'entr'ouvrir, et dans une radieuse lumière le Christ et sa mère apparaître et une longue échelle s'abaisser jusqu'à terre, avec des anges qui y montaient et y descendaient. Alors, un frère, que le saint ne put reconnaître—car il avait la figure couverte de son capuce, comme l'on fait aux morts—vint s'asseoir sur le dernier degré de cette échelle mystérieuse ; quand il y fut assis, Marie et son divin Fils lui sourirent d'en haut, et lentement tirèrent l'échelle jusque dans les cieus, avec les anges qui chantaient. Le Bienheureux, frappé de cette gracieuse vision et averti par une inspiration intérieure arriva en toute hâte à Bologne ; il trouva ses frères dans les pleurs et son père au tombeau. La vision s'expliqua alors. On l'inscrivit à l'office de Saint Dominique, par deux antiennes, que fr. Guala chanta lui-même lorsque, plus tard, on célébra pour la première fois la fête du Bienheureux Père.

Le Bienheureux Guala vécut encore de longues années dans sa ville de Brescia, exerçant toujours avec la même douceur et la même charité, auprès des petits et des pauvres, l'office de pasteur. Il aimait ses brebis : mais il en trouva de rebelles. Obligé de fuir un troupeau pour lequel il eût donné sa vie, il chercha dans la solitude, auprès de Dieu, le pardon pour ses persécuteurs et la consolation pour lui-même. Il obtint l'un et l'autre. Mais il ne revit ses ouailles que pour les bénir une dernière fois. Il vivait déjà dans le ciel, dont il avait entrevu la gloire ; il y fut bientôt appelé, le 3 septembre 1244.

Bienheureux Guala, accordez à nos âmes la douceur qui vous obtint tant de triomphes, la charité qui vous fournit tant de joies et l'humilité qui vous donne tant de gloire.

Fr. M. D.

LA VIERGE A LA PERLE.



La coquille de nacre, hors de la mer profonde,
Glisse vers le rivage, un beau matin d'été ;
Elle veut voir le jour, s'enivrer de clarté,
Et boire la rosée, où la lumière abonde.

Heureuse elle s'entr'ouvre et l'aube la féconde,
Et la perle naîtra dans ce lit argenté ;
Mais alors, pour rester dans sa virginité,
La coquille se ferme, et rentre au fond de l'onde.

Dans l'Océan des Cieux, ô Vierge, n'es-tu pas
Pour nos yeux éblouis la perle la plus belle ?
Car le soleil n'en peut ravir une étincelle.

Il peut ternir l'éclat de celles d'ici-bas ;
Mais toi, Perle du ciel, toujours tu brilleras,
Leur splendeur doit finir, la tienne est éternelle.

Traduit de Don Pedro de Quiros

PAUPERES EVANGELIZANTUR.

L'église était vide Comme il devait être triste, lui, là-bas, tout au fond, captif de son tabernacle d'or, seul, dans le crépuscule tremblant de la lampe du saint sacrement !

Riche, très riche, cette église, avec des dorures simples, sans surcharge mais non sans profusion de sculptures, d'arcs et de chapiteaux. Mais ce soir là, toutes ces richesses qu'est-ce que cela lui faisait au divin abandonné ? rien de cela ne prie Pourtant quelque chose s'élève de ces lambris, de ces tapis, de ces bancs finement sculptés que l'on sent réservés à des riches—ceci s'élève comme une ironie au Jésus de Galilée et semble dire : Bienheureux les riches . . .

Alors, une pensée sombre m'est venue : “Pourquoi, ô mon Jésus, restes-tu là, dans l'ombre de ces voûtes ? Pourquoi t'oublies-tu dans ces richesses par toi flétries jadis ? Mon Dieu, as-tu repenti de ta crèche ? C'était dur, Bethlehem ; mais les chants de Noël c'était plus doux que ce silence glacé et la fastueuse indifférence de ce temple. Va-t-en consoler les pauvres en leur mesure, les ouvriers en leur taudis ; va-t-en visiter ceux qui ne peuvent pas venir ici parce qu'ils auraient peur de ces richesses”

Quelqu'un entra—un pauvre, mais pas de ceux qui mendient ; c'était visible à son air. Il s'agenouilla tant au bas de l'église, à l'endroit où le tapis laissait les dalles nues, l'endroit des pauvres gens. Il regardait l'autel, ses lèvres remuaient, doucement, très-doucement, comme pour une confidence. Puis, il s'appuya de la main et du coude contre la colonne voisine. Je m'approchai : “Vous êtes fatigué, que n'entrez-vous dans un banc ?” lui dis-je “ simplement.” Il s'étonna, salua du regard, et tout bas, avec un demi sourire . “ Les bancs, c'est trop beau pour moi.” Puis, comme j'insistais, il se leva et il voulait parler, hésitant parce que c'était l'église. Je l'entraînai dans un coin de chapelle et j'ai su en causant qu'il était de cette paroisse et qu'avec d'autres pauvres, beaucoup d'autres ensemble, ils avaient bâti cette église de riches.

Ce luxe, qui me révoltait tout à l'heure, c'était l'aumône du pauvre au riche.

Il me disait, ce journalier, de ces choses que je n'avais jamais bien comprises, quoique les ayant lues tant de fois. Sa voix était douce et sa bonté d'âme ingénieuse, quand il m'expliquait que le royaume des cieux appartenait aux pauvres et qu'il fallait bien que les pauvres fussent généreux et qu'ils en fissent une part aux riches—et c'est pour cela, disait-il en souriant, qu'ils leur avaient construit une église, car l'église, c'est déjà une porte du ciel.

“ Et puis, il ajoutait, être pauvre n'est rien : aimer sa pauvreté c'est le trésor du pauvre : l'envie est un vice d'esclaves, de ceux qui rampent pour mordre au talon le riche. Le mauvais pauvre vaut bien le mauvais riche.

“ J'ai pensé bien souvent qu'il est dur d'être envié toujours, haï toujours, comme les riches—de se sentir soi-même le cœur endurci par la jouissance et la possession de tout—et j'ai plaint le jeune homme de l'Évangile qui s'en alla en pleurant parce qu'il n'avait pas le courage de donner à Jésus le sacrifice de son or. . . .

“ Souvent j'ai pleuré, craignant que ma femme ne connût là misère noire et mes enfants, la faim : j'ai eu faim pour leur avoir donné mon dernier morceau de pain—mais mon cœur chantait au travers de mes larmes.

“ J'ai peur que rien ne chante dans le cœur du riche quand ses yeux pleurent sur sa triste vie et sur ce royaume qui ne lui appartiendra pas. . . .”

Je n'avais jamais entendu un pauvre plaindre les heureux de la terre : j'ai trouvé cela bien grand. Je lui ai pris les mains et comme nous pleurions tous deux, à genoux, un instant, dans ce coin détourné de l'église, nous fîmes une prière, tous deux pauvres, mais lui plus humble, pour les riches et pour qu'il leur soit moins difficile d'entrer dans le royaume de Dieu.

En face de cette âme, si élevée et si noble dans sa foi pure, j'ai compris que le Christ eût pu répéter ici ce qu'il disait aux juifs : “ De vrai, je n'ai pas trouvé une foi si grande en Israël”—et auprès de cet homme, je me suis senti moins que rien.

C'était donc là le signe tant cherché, si anxieusement attendu et pas encore trouvé, le signe du Christ, qu'il a lui-même donné, que j'avais cru entrevoir dans des illusions et qui, ce soir, dans ce coin noir d'église, m'était ré-

vélé : les pauvres ont reçu et compris l'Évangile—PAUPERES EVANGELIZANTUR !

Et comme nous sortions, moi le tenant encore par la main, un homme entré avec bruit, qui semblait bien chez lui dans cette église, grand et richement mis. D'un bref et dédaigneux signe de croix, il prit tout à fait possession de la nef et son pas craquait d'orgueil sur les tapis.

En passant, il nous regarda du coin de son lorgnon cerclé d'or, puis j'entendis grand fracas d'argent qui tombait dans le tronc. Mais j'avais saisi dans son regard et dans le dédain de sa lèvre le sens de sa prière :

Seigneur, je vous remercie de ce que je ne suis pas comme ces publi-
[cains.

MON PÈRE LACORDAIRE.

II.

(suite et fin.)

Lacordaire ne se plaignait de rien : dur à lui-même, indulgent et prévoyant pour les autres, il ne réprimait ma jérémiade sempiternelle que par son assiduité au travail, sa dignité douce et mortifiée. Assis sur une de nos deux chaises devant un très-petit feu, qu'il n'eût pas même allumé sans moi, les pieds joints et immobiles, son livre sur ses genoux, il regardait de temps à autre sur sa petite table, où, de toute éternité, il ne laissa que le strict nécessaire, un petit crucifix, une écritoire, une plume, un canif et une montre d'argent, puis il se frottait les mains et répétait tout bas ses leçons de théologie en levant ses yeux au ciel. Il me laissait faire en pleine liberté mon remue-ménage dans sa chambre et battre des doigts comme un clavier ma table de travail, sur laquelle j'avais marqué les touches d'un piano dont je me sentais privé : il n'y mettait d'autres conditions que de me tenir derrière un paravent qui nous servait, pendant la nuit, de mur mitoyen. Quand mes engelures, boursouffées par le vent et l'humidité comme des pommes de terre nouvelles, me faisaient composer chaque matin des drogues un peu trop parfumées, il s'éveillait comme en sursaut du milieu de ses études philoso-

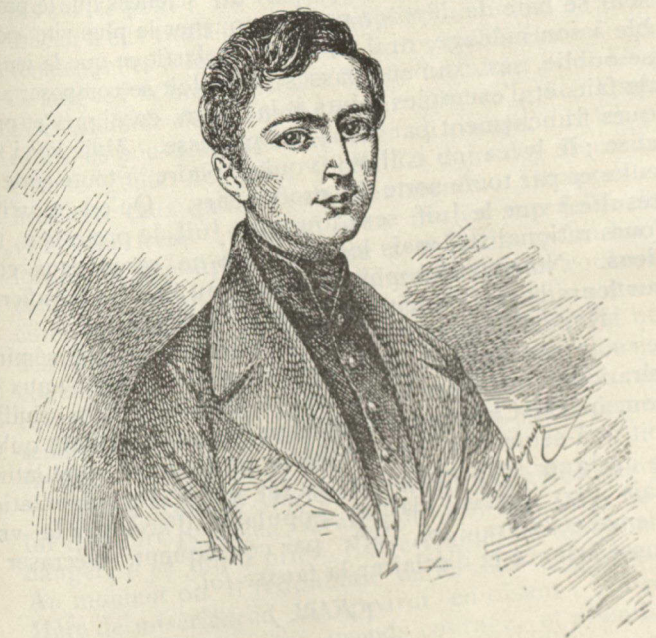
phiques et ne laissait échapper d'autres plaintes que celle-ci : Il me semble que tu nous empestes. Puis il continuait de se laisser agacer sans dire mot, sans même soupirer ! Plus tard, il est vrai, il en a quelquefois tant soit peu rabattu ; mais tant de choses le poussaient à bout ! et surtout de tant de gens auxquels il ne devait pas s'attendre !

Sa patience avec moi n'avait d'égal que son humilité : ce fut lui-même qui, dès les premiers jours, m'apprit à faire mon lit de séminaire en le faisant avec moi, et qui continua cette leçon plusieurs jours de suite ; et réciproquement je l'aidais chaque jour aux mêmes soins.

Bénie soit la couche de cet homme aimable et fort qui ne s'y est jamais reposé qu'après avoir donné à Dieu tout ce qu'il avait reçu de vigueur, et lui avoir demandé par son ange gardien un sommeil aussi pur et utile que sa journée.

Quoique formé par mon habitude des pensionnats et mon éducation particulière à ne pas trop faire attention au régime alimentaire, cependant il m'arrivait quelquefois de trouver un peu fade l'anguille de mer et un peu sombre le potage qui se remuait à la cuisine avec une pelle de bois, jetée sur l'âtre, et dont les élèves de philosophie disaient toutes sortes de malices. Lacordaire défendait tout, approuvait tout, et se trouvait trop heureux d'être aussi bien soigné. Cette leçon m'était si naturellement donnée que je me rangeais à son avis, et nous constatons par un assez grand nombre d'exemples que, dans les pensions, les élèves les plus exigeants et les moins mortifiés sont précisément ceux qui, dans leur famille, sont aussi mal nourris que mal éduqués.

Je reconnaissais chaque jour plus clairement combien j'avais à gagner sous le patronage de mon saint camarade, et quelle énorme distance sépare la classe de logique faite dans un collège et celle du séminaire, ou de toute autre maison religieusement conduite. Ce n'est pas que la philosophie scolastique de l'un des deux établissements soit toujours plus transcendante que l'autre. Quoique dans la plupart des collèges d'alors, elle fût abandonnée aux dictées arbitraires d'un maître voltairien, protestant ou juif. Mais là où se démontre l'existence de Dieu sans que l'on y enseigne les principes qui mènent à redouter l'œil de la providence ; là, où une science qui a pour but d'appren-



L'ABBÉ LACORDAIRE.

dre à raisonner semble craindre d'enseigner autre chose que le doute, là enfin, où les professeurs de l'établissement, aussitôt après leur cours professé, quittent la place sans que l'élève puisse les voir soucieux de craindre et d'adorer l'Être saint et terrible dont ils ont démontré assez légèrement l'existence, comment voulez-vous qu'il germe au cœur de leurs disciples un principe divin et moralisateur ? L'éducation des peuples chrétiens ne se compose seulement d'un petit paquet de sciences que le professeur se hâte de déposer pour retourner le plus vite possible à son ménage, ni d'un texte scolastique que la jeunesse oublie, ses examens passés ; elle doit se composer aussi de faits et d'exemples joints à la leçon, enseignés et pratiqués franchement par celui qui professe. Mais voici l'excuse ; le lycée ou collège voulait plaire à toute sorte de culte et par toute sorte de professeurs. Qu'est-ce qu'il en résulte ? que le Juif sera toujours Juif, le protestant toujours rationaliste, mais les chrétiens ne seront plus chrétiens. Notre philosophie incolore, au lieu de les affermir sur leurs bases, ne leur apprend qu'à chanceler.

Raison de plus pour que la philosophie des séminaires soit franchement chrétienne ; qu'elle apprenne aux générations nouvelles à soutenir le flambeau de la civilisation, que le Christ seul tient dans sa main. Il faut qu'elle soit non-seulement une méthode en latin (et quel latin !) de désigner et formuler tel ou tel genre d'argumentation, mais l'art précis, clair et populaire d'accorder la vraie science et la vraie foi, l'art, par conséquent, d'écraser la fausse science et d'éclairer la fausse foi.

(FIN.)

VIES DES FRÈRES.

Par le Père GÉRARD DE FRACHET.

CHAPITRE V.

Comment Notre-Dame aime et assiste l'Ordre d'une affection et d'une protection particulières.

Vers les premiers temps de l'Ordre, il fut enjoint à un frère de se rendre chez les Cumans pour travailler à leur conversion. Il s'en troubla vivement, et vint trouver un

ermite, ami de Dieu, qu'il connaissait intimement, afin de lui recommander de prier le Seigneur pour lui, car il ne pouvait pas croire à l'utilité de cette mission. La nuit suivante, le pieux et saint ermite, s'étant mis à prier très-affectueusement, fut consolé par cette vision. Il voyait un grand fleuve, et au-dessus de ce fleuve, un pont que des religieux de divers Ordres passaient joyeusement mais isolément. Quant aux frères prêcheurs, ils ne passaient pas sur le pont ; ils traversaient le fleuve à la nage, et chacun d'eux tirait un char rempli d'hommes. Les forces venaient-elles à leur manquer parce qu'ils étaient épuisés de fatigue ? la bienheureuse Marie accourait pour les aider et les soutenir de sa main maternelle, et grâce à son secours, ils pouvaient tous aborder au rivage. Il les voyait ensuite goûter des joies ineffables dans des lieux de délices avec ceux qu'ils avaient emmenés. Il rapporta cette vision au frère. Celui-ci s'en trouva merveilleusement fortifié, et accomplit avec zèle la mission qu'on lui avait confiée : il avait compris clairement qu'en voulant procurer le salut des autres, les frères devaient s'attendre à des labeurs plus rudes que ceux des religieux qui ne s'occupent que de leur propre salut, mais qu'en retour ils recevraient une plus grande récompense, qu'ils seraient remplis d'une joie ineffable et toujours spécialement assistés par la bienheureuse Vierge.

Frère Jean, d'Angleterre, avait reçu une charge qui lui était fort pénible. Craignant que son salut ne fût en danger, il se mit à prier Notre-Dame de tout son cœur. Au moment où il redoublait de ferveur et d'instance, la Mère de miséricorde lui apparut en disant : "Frère, ne crains rien ; rassure-toi, prends courage, et attends encore un peu ; l'office qui te tourmente te méritera une belle couronne !"

Un frère, très-digne de foi à cause de son éminente vertu, a raconté qu'à son entrée dans l'Ordre il avait trouvé toutes choses contraires à ses goûts et à ses habitudes ; il se mourait de faim et de misère ; il ne pouvait dormir, tant il avait peur d'un lit dur et des puces. Le prier, prenant son état en pitié, le fit sortir avec un prédicateur pour voir s'il y trouverait quelque adoucissement. Ex-tenué bientôt de corps et d'âme, par les fatigues inséparables des voyages, auxquelles il n'était pas accoutumé, il

s'écria en pleurant : " O Bienheureuse Vierge, c'est pour vous servir, vous et votre Fils, que je suis entré dans l'Ordre, et voici que je succombe dès les premiers jours. Donnez-moi, ô ma reine, la force de suivre ce frère et de rester dans l'Ordre." Il se sentit aussitôt tout pénétré de la plus douce rosée, et se levant, il rejoignit à la hâte son compagnon. Dès lors, il fut guéri, et se trouva plein de courage et de joie pour accomplir avec bonheur et amour tout ce dont la vue seule lui était auparavant insupportable. C'est que la rosée du ciel et les mérites de la bienheureuse Vierge l'avaient fortifié à jamais.

Il y avait en Lombardie une femme qui était très-dévotée à Notre-Dame et menait une vie retirée. En apprenant l'institution de l'Ordre nouveau des frères prêcheurs, elle éprouva un ardent désir d'en voir quelques-uns. Or, il arriva que frère Paul passa dans ce pays avec un compagnon. Ils allèrent la visiter et, selon l'usage des frères, l'entretenirent de choses divines. Elle leur demanda qui ils étaient, à quel Ordre ils appartenaient ; ils lui répondirent qu'ils étaient des frères prêcheurs. Cette femme les voyant jeunes, beaux et décemment vêtus, les méprisa, pensant que de tels hommes, courant le monde, ne pourraient pas conserver longtemps leur chasteté. La nuit suivante, il lui sembla voir la Bienheureuse Vierge, venant à elle, le visage attristé, en lui disant : " Hier vous m'avez gravement offensée ? Croyez-vous donc que je ne puisse pas préserver mes serviteurs, malgré leur jeu- nesse, dans leurs pérégrinations à travers le monde pour le salut des âmes ? Eh bien ! pour vous convaincre que je les ai pris sous ma protection, je vais vous montrer ce que vous avez méprisé hier." Et écartant son manteau, elle lui montra une grande multitude de frères parmi lesquels se trouvaient ceux qu'elle avait si mal jugés. La recluse repentante voua dès lors aux frères une affection toute cordiale, et raconta ce qui s'était passé.

Un Sous-Prieur du couvent de Paris, voulant exhorter les frères à réciter l'office de la Sainte Vierge, leur raconta qu'un chartreux, avancé en âge, lettré et fort dévot à Marie, la suppliait très-souvent de lui enseigner comment il pourrait lui plaire. Un jour qu'il priait dans l'église il crut apercevoir la bienheureuse Vierge assise devant l'autel. Il s'approcha d'elle avec crainte et respect,

et la supplia, en pleurant, de lui faire connaître son bon plaisir. Et Marie le regardant avec un sourire : " Si vous voulez, lui dit-elle, me servir comme je le désire, faites pour moi ce que l'on fait pour celui qu'on aime." — Et que fait-on ô Reine ? — On l'aime, on le loue, on l'honore. — S'étant alors prosterné, il lui dit de nouveau : " O Reine, apprenez-moi donc à vous aimer, à vous louer, à vous honorer." Il se mit à fondre en larmes et Marie lui répondit : Allez vers les frères, ils vous l'enseigneront. Et comme il demandait vers quels frères il devait aller, elle ajouta : " Allez vers les frères prêcheurs : ce sont mes frères et ils vous l'enseigneront." Il vint donc à Paris avec quelques religieux de son Ordre, raconta tout au sous-prieur, et demanda d'être instruit de ce qu'il désirait tant savoir.

En Lombardie, un frère violemment tenté de quitter l'Ordre, cria vers la bienheureuse Vierge en pleurant : " O ma reine, dans le monde vous m'avez soutenu et maintenant vous abandonnez votre serviteur." Et aussitôt il lui sembla voir la bienheureuse Mère qui lui souriait et le consolait. Une autre nuit, se croyant porté par deux hommes hors du cloître, il s'écria tout effrayé : " O ma souveraine, gardez-moi dans la pénitence, et faites-moi la grâce de prêcher pour mon salut et celui des autres." " De grand cœur, lui répondit sur-le-champ la Bienheureuse Vierge Marie." Ce même frère en écrivit la relation sous le secret au maître de l'Ordre.

Frère Raoul de Rome, très-célèbre dans cette ville par son éminente sainteté, ses abstinences, ses veilles et son zèle admirable pour le salut des âmes, aimait à raconter qu'un religieux, veillant et priant dans sa cellule, vit souvent la bienheureuse Vierge, accompagnée de quelques saintes, parcourir le dortoir après le coucher des frères et faire sur eux le signe de la croix. Mais un soir il la vit passer devant une cellule, en se couvrant le visage d'un pan de son manteau. Il remarqua bien la cellule, et le lendemain appelant le frère qui l'habitait, il lui demanda comment il se trouvait, l'avertit de se préserver soigneusement de toute négligence et de tout péché, et lui raconta ce qu'il avait vu. Celui-ci n'avait commis aucune faute qui pût le priver de la bénédiction de la Sainte Vierge ; seulement, comme il avait été élevé très-délicate-

ment dans le monde et qu'il faisait une chaleur extrême, il avait ôté ses chausses, desserré sa ceinture, et passé la nuit en découvrant tantôt une épaule, tantôt l'autre. Il ne le fit plus, et frère Raoul le vit recevoir, comme les autres, la bénédiction de la Vierge Marie. On croit que le narrateur de cette vision est celui-là même qui en fut favorisé.

CHAPITRE VI.

De l'origine de la récitation du Salve Regina après Complies, et de son efficacité.

L'ennemi de tout bien, le démon, qui ne craignit pas d'attaquer le Maître de l'univers, attaqua les Frères dès le commencement de l'Ordre, par lui-même et par satellites, surtout à Bologne et à Paris, où ils le combattaient le plus vigoureusement. D'après le témoignage des Frères présents, il apparaissait à l'un sous la figure d'une chaudière bouillante qui se renversait, à l'autre sous celle d'une belle femme qui faisait des caresses, à celui-ci sous la forme d'un âne à cornes, à celui-là sous l'image d'un serpent de feu. La plupart avaient à subir bien des vexations et bien des coups, bien des illusions et des fantômes : c'était au point que la nuit les Frères étaient obligés de veiller tour à tour auprès de ceux qui reposaient ; il y en eut même qui devinrent fous et furent horriblement tourmentés. Ils eurent donc recours à leur unique espérance, à la très-puissante et très-miséricordieuse Marie, et décidèrent qu'après Complies on ferait en son honneur une procession solennelle en chantant l'Antienne *Salve Regina* avec l'Oraison. Aussitôt les fantômes disparurent, et ceux qui étaient tourmentés furent entièrement guéris, notamment, à Bologne, un frère que le démon agitait, et à Paris un autre religieux, de famille princière, qui était tombé en démence. Depuis lors, les choses suivirent un cours prospère et pacifique.

Combien cette procession est agréable à Dieu à sa sainte Mère, c'est ce que montrent assez le concours du peuple, la dévotion du clergé et tant de pieux soupirs, de douces larmes, de visions admirables. Plusieurs personnes ont raconté, comme l'ayant vu, que, pendant que les Frères se dirigeaient vers l'autel de la Vierge, celle-ci du haut du ciel descendait avec une multitude d'esprits bien-

heureux ; que, lorsqu'ils lui adressaient cette supplication : *O douce Marie*, Elle s'inclinait de son côté pour les bénir ; et enfin que, lorsqu'ils rentraient au chœur, Elle-même remontait vers le ciel.

A Marseille, une pieuse femme, originaire de la Lombardie, assistait un soir aux Complies des Frères. Pénétrée d'un vif sentiment de dévotion au commencement de la douce antienne *Salve Regina*, elle eut un ravissement et fut témoin de quatre choses, dignes d'être admirées et chéries par nous. Lorsque les Frères chantaient ces paroles : *Nous vous saluons, ô notre espérance*, Marie leur rendait affectueusement le salut ; lorsqu'ils chantaient : *Allons, ô notre advocate*, Elle se prosternait devant son Fils afin d'intercéder pour eux ; lorsqu'ils disaient : *Tournez vers nous vos yeux compatissants*, Elle les regardait avec un visage plein de douceur et de tendresse ; lorsqu'ils ajoutaient : *Et montrez-nous, après cet exil, Jésus le fruit béni de vos entrailles*, Elle présentait son Fils à chacun des Frères sous la forme d'un petit enfant, en le tenant entre ses bras et en exprimant une vive allégresse. C'est à son confesseur, religieux de notre Ordre, prudent et discret, que cette femme, quoique simple chrétienne, a raconté ce qui précède, avec beaucoup de précision et en versant un torrent de larmes.

Frère Jourdain, de sainte mémoire, successeur de saint Dominique, nous apprend dans son petit livre *Du commencement de l'Ordre*, que, lorsque les Frères chantaient ces paroles : *Allons ô notre advocate*, un saint homme, bien digne de foi, voyait souvent la Bienheureuse Vierge se prosterner devant son Fils et le prier instamment pour la dilatation et la conservation de l'Ordre.

(à suivre)

CHRONIQUE.

FÊTE DE SAINT DOMINIQUE.

Le 4 Août, la fête de notre Bienheureux Père Saint Dominique attirait dans notre Eglise une foule désireuse de manifester une fois de plus sa piété envers l'Apôtre du Rosaire et sa sympathie pour ses fils.

La présence de Monseigneur de Druzipara rehaussait l'éclat de la solennité. Plusieurs prêtres du diocèse de St-Hyacinthe et de diocèses étrangers assistaient. Ainsi, pasteurs et brebis se trouvaient réunis dans une même prière et donnaient à Saint Dominique une même preuve d'amour.

Fidèles à leurs traditions de famille, les Franciscains de Montréal étaient venus aussi pour fêter notre Père. On le voit, l'amitié qui unissait Saint Dominique et Saint François unit toujours leurs fils ; et, sur la terre canadienne comme par de là l'Océan, Franciscains et Dominicains se donnent le baiser fraternel.

Le panégyrique du Saint a été prononcé par le Très Révérend Père Marie-Colomban, gardien des Franciscains de Montréal. Nous regrettons de ne pouvoir le publier. Aucun des auditeurs ne perdra le souvenir de ce discours où l'onction se mêlait si bien à la force et à l'élévation des pensées.—Saint Bonaventure dit quelque part que l'apôtre doit avoir trois qualités : il doit être revêtu d'une autorité supérieure ; il doit brûler d'amour pour les âmes ; il doit faire des œuvres fécondes. Or, Saint Dominique nous apparaît avec ces trois qualités là, et il a réalisé dans sa vie l'idéal du Prêcheur. Tel est le thème soutenu par le Révérend Père.—Saint Bonaventure a donc fourni le cadre, et l'historien du *Père* devient ainsi un peu, à son insu, le panégyriste de l'*Ami*!

PÈLERINAGES AU CAP DE LA MADELEINE.

Les pèlerinages au Cap de la Madeleine se succèdent presque sans interruption. Il en vient de toutes les parties du pays. C'est merveille de voir avec quel esprit de foi et quel *sérieux* tous accomplissent cet acte de dévotion.

Dimanche, le 9 Août, c'était au tour des fidèles de St-Hyacinthe d'aller présenter leurs hommages à Marie, dans son sanctuaire de là-bas. Le nombre des pèlerins n'était pas très grand ; mais en revanche, comme était grande la ferveur de tous !—Le temps était très-beau. Le trajet, pour aller, s'est fait de nuit. La nuit invite à prier. Aussi, avec quelle piété tendre tous récitaient le Rosaire ! Au cap il y eut messe solennelle selon le rit dominicain, sermon prêché par le R. P. Archambault, procession du

Rosaire et chemin de la Croix. Au retour encore, les pèlerins ont prié et ont chanté. Qui donc pouvait rester insensible, en entendant monter ces voix mêlées au bruit du grand fleuve ? Cela fait du bien au cœur d'assister à ces grandes manifestations en l'honneur de la Vierge du Rosaire. Daigne notre Dame du Cap bénir tous ses pèlerins et continuer à les attirer en foule vers son sanctuaire ancien !

ERECTION DU ROSAIRE.

Nous publions dans ce numéro de Septembre les derniers Actes du Saint Siège relatifs à l'érection du Rosaire et autres confréries Dominicaines. Nous espérons que tous les *intéressés* voudront bien s'en tenir désormais à la teneur de ces documents. La lettre de notre Rme Père Général, que nous donnons aussi, renferme des clauses importantes qu'il est *bon* de savoir, qu'il est *mieux* d'observer.

Henricus.

17 Août 1896.

FAVEUR OBTENUE.

“Remerciments à Notre Dame du Rosaire pour le retour à la maison paternelle d'un enfant prodigue.”

L. J. (Québec.)

HOMMAGE D'UN CŒUR RECONNAISSANT ENVERS N. D. DU SAINT ROSAIRE.

Ce que l'on sait bien, c'est que toutes les personnes qui ont pris part au pèlerinage du Cap de la Madeleine, le 9 août dernier, sont revenues enchantées de leur voyage et délicieusement imprégnées de l'atmosphère de piété que l'on respire dans ce vénérable sanctuaire.

Mais ce que l'on ne sait pas encore, c'est que la Sainte Vierge a daigné accorder à un de ses dévots enfants la grâce d'une guérison corporelle.—Une personne souffrant depuis longtemps d'un mal d'yeux qui l'empêchait de travailler le soir et la forçait de porter lunettes avec beaucoup de douleur, s'est trouvée tout-à-fait soulagée

au retour du pèlerinage. Depuis ce temps, plus de douleur, plus de lunettes, travail du soir aussi facile que celui du jour ; en un mot : guérison complète.

Grâces en soient rendues à la douce Vierge du T. S. Rosaire !

Fr. J. A. D.

DERNIERS ACTES DU SAINT-SIEGE

RELATIFS A L'ÉRECTION ET L'AFFILIATION DES CONFRÉRIES DOMINICAINES

Le Procureur général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs a proposé, à la Sacrée Congrégation des Indulgences et des Reliques, la solution des doutes suivants :

1° La Constitution Clémentine *Quæcumque* requiert, pour l'érection et l'affiliation des Confréries, le consentement et des lettres testimoniales de l'Ordinaire du lieu. Cette condition exige-elle deux actes distincts, à savoir le consentement d'abord et les lettres testimoniales, ou plutôt suffit-il que le consentement soit implicitement exprimé dans les lettres testimoniales ?

2° Le tableau des Indulgences qui est donné avec le diplôme d'érection et d'affiliation des Confréries, tableau reconnu et approuvé par la Sacrée Congrégation des Indulgences, doit-il de nouveau être admis à l'approbation de l'Ordinaire du lieu ?

4° Un décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences, rendu le 31 janvier 1893, pour le diocèse de Lodi, requiert une commune distincte pour l'érection d'une Confrérie du même nom. Cette commune doit-elle s'entendre d'une partie d'une même ville séparée des autres par son nom et par sa situation, de telle sorte que, dans la même ville, on puisse ériger plusieurs confréries ?

4° Dans les grandes villes qui ne forment qu'une seule commune, peut-on ériger plusieurs Confréries du même nom ?

5° L'érection d'une Confrérie du Rosaire faite avec l'autorisation du Maître-Général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, députant à cet effet par ses lettres un prêtre ré-

gulier ou séculier, est-elle valide si le consentement de l'Ordinaire a été exprimé avant l'érection, sans toutefois accorder de lettres testimoniales ?

6° Ces mêmes lettres autorisant l'érection sont-elles valides si, munies de la signature et du sceau du Maître Général, elles ne députent pas tel prêtre désigné pour l'érection ou ne font pas mention du lieu où la Confrérie doit être érigée ?

Ensuite, le Procureur général a exprimé les demandes suivantes :

1° A. Pour le passé : Que les Confréries du Rosaire érigées, soit dans les églises de notre Ordre, soit dans les autres églises du monde entier, mais qui se trouvent frappées d'irrégularité ou de nullité, soit en raison de l'insuffisance de la distance du lieu, soit par suite du manque de lettres testimoniales, du diplôme d'érection ou de tout autre défaut, soient validées, et, au cas où besoin serait, soient immédiatement érigées à nouveau par l'autorité apostolique, sans préjudice toutefois des privilèges accordés par les Souverains-Pontifes à l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

B. Pour l'avenir : Pour faciliter la propagation du Rosaire, on demande la faculté, pour le Maître-Général des Frères-Prêcheurs et pour son Vicaire, que les Provinciaux et les évêques en Europe, excepté cependant en Italie, puissent, de même que les Supérieurs d'Ordres, du consentement du Saint-Siège, en ont coutume, tenir des diplômes en dépôt, en observant toutefois les ordonnances et les conditions prescrites par les Pontifes romains.

2° Que dans les grandes villes où le nombre des habitants dépasse cent mille, trois et même quatre Confréries du Rosaire puissent être érigées par ordre spécial du Saint-Siège.

3° Que ces deux dernières demandes s'étendent aux deux autres Confréries du Saint Nom de Jésus et de la Milice angélique de saint Thomas d'Aquin.

Les cardinaux, réunis en assemblée générale au Vatican, le 5 mars 1896, ont répondu :

Au premier doute : Les lettres de l'Ordinaire signifient le consentement à l'érection et à l'affiliation des Confréries et sont insuffisantes.

Au deuxième doute : Négativement.

Au troisième doute : Affirmativement, pourvu que dans chaque partie il y ait une paroisse spéciale.

Au quatrième doute : Négativement, mais en suppliant le Saint-Siège de déroger à la Constitution de Clément VIII "*Quæcumque*," en accordant aux Ordinaires la faculté de juger pour chaque cas la distance nécessaire à l'érection.

Au cinquième doute : Négativement.

Au sixième doute : Négativement.

Aux demandes : A la première, A, Affirmativement.

“ B, il n'est pas nécessaire.

A la deuxième : le quatrième doute y répond.

A la troisième : les deux premières demandes y répondent.

A l'audience du 20 mai 1896, le cardinal-préfet de la Sacrée Congrégation a soumis à Notre Saint-Père le Pape Léon XIII ces différentes solutions. Sa Sainteté a ratifié et confirmé les résolutions des cardinaux. En même temps, dérogeant à la Constitution de Clément VIII, elle accorde aux Ordinaires la faculté demandée par le quatrième doute.

Donnée à Rome, à la Secrétairerie de la Sacrée Congrégation des Indulgences, le 20 mai 1896.

Cardinal STEINHUBER,

Préfet.

L'ARCHEVÊQUE DE NICOPOLIS,
Secrétaire.

Lettre adressée par le Révérendissime P. André Fruhwirth, Maître-Général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, aux Provinciaux, aux Prieurs et aux religieux de son Ordre, portant à leur connaissance les décisions ci-dessus.

La Sacrée Congrégation des Indulgences et des Reliques, que nous avons consultée au sujet de la Confrérie

du Saint-Rosaire, nous a concédé le présent rescrit que nous vous nottions. Désormais ces règles devront être observées pour l'érection des Confréries du Saint-Rosaire, du Saint Nom de Jésus, de la Milice angélique de saint Thomas d'Aquin, afin que ces Confréries jouissent plus abondamment de tous leurs privilèges et participent plus sûrement à toutes les indulgences.

Les Prieurs provinciaux et conventuels, les Directeurs des Confréries du Rosaire, les curés de paroisses qui voudront ériger les Confréries du Rosaire, du Saint Nom de Jésus et de la Milice angélique devront observer les règles suivantes :

1° Adresser une demande au Révérendissime Père Général, sollicitant les lettres autorisant cette érection ;

2° Dans cette demande, exprimer clairement et distinctement les noms du diocèse, du lieu, du titulaire ou patron de l'église où la Confrérie doit être érigée ;

3° Faire connaître les noms et prénoms du prêtre, régulier ou séculier, qui sera chargé par le Maître-Général de l'Ordre de cette érection. Au cas où le prêtre désigné en serait empêché, on devra faire connaître les nom et prénoms de celui qui sera appelé à le suppléer.

4° Demander des lettres d'approbation de l'Ordinaire permettant l'érection de la Confrérie. Au cas où dans la même ville une Confrérie du même nom serait déjà érigée, on devra solliciter de l'évêque la permission de procéder à l'érection de la Confrérie, nonobstant la Constitution *Quæcumque* de Clément VIII.

5° Le prêtre régulier ou séculier qui aura procédé à l'érection devra informer le Maître-Général de la date, année, mois et jour de cette création.

La somme à percevoir pour les lettres, le tableau des indulgences, le formulaire, les frais de chancellerie et d'expédition par la poste, ne doit pas dépasser cinq francs. Il est interdit d'exiger davantage.

Les Prieurs provinciaux et conventuels seront chargés de faire connaître ces dispositions aux religieux de notre Ordre et aux étrangers et de veiller à leur exécution.

Nous déclarons nulles toutes lettres anciennes autorisant l'érection des Confréries, même envoyées en notre nom munies de notre sceau.

Si, à partir du 20 mai 1896, date de la promulgation du rescrit de la Sacrée Congrégation, on a fait usage de ces lettres pour ériger une Confrérie, on devra recourir à nous pour obtenir la revalidation de l'érection.

Enfin la Sacrée Congrégation déclare ne pas juger opportun que les Prieurs provinciaux ou autres supérieurs soient dépositaires de lettres autorisant l'érection des Confréries.

Nous vous envoyons notre bénédiction et nous nous recommandons, nous et nos compagnons, à vos prières.

Donné à Rome, en notre maison généralice, le 9 juillet 1896.

FR. ANDRÉ FRUHWIRTH,

Maître-Général des Frères-Prêcheurs.

FR. RÉGINALD BEAUDOIN,

Maître en Sacrée Théologie.

Provincial de Terre-Sainte. *Socius* du Rme P. Général



CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE SEPTEMBRE.

INDULGENCES DE NOS CONFRÉRIES

-
3. Bx. GUALA. Evêque dominicain.
5. Bse CATHERINE DE RACONIGI. Vierge dominicaine.
Anniversaire des familiers et bienfaiteurs défunts de notre ordre.
Confrérie du Rosaire : Indulgence plénière pour les confrères qui assistent à l'office des morts.
6. PREMIER DIMANCHE DU MOIS.
Bx. BERTRAND DE GARRIGUE. Dominicain.
Confrérie du Rosaire : 3 Indulgences plénières.
8. NATIVITÉ DE LA TRÈS SAINTE VIERGE.
Confrérie du Rosaire : 3 Indulgences plénières. Une pour la procession.
Rosaire vivant : Indulgence plénière.
9. Bse MARIE BARTHÉLEMIE. Vierge dominicaine.
11. Bx. GUILLAUME ET SES COMPAGNONS. Martyrs dominicains.
12. Bx. JACQUES SALOMON. Dominicain.
13. SAINT NOM DE MARIE.
Confrérie du Rosaire : Une indulgence plénière.
Rosaire vivant : Une indulgence plénière.
14. EXALTATION DE LA SAINTE CROIX.
15. COMMÉMORATION DE S. DOMINIQUE A SORIANO.
16. Bse IMELDA. Vierge dominicaine.
20. Bx. FRANCOIS DE POSSADAS. Dominicain.
Rosaire vivant : Indulgence plénière.
24. N. D. DE LA MERCI.
Rosaire vivant : Indulgence plénière.
26. Bx. DALMACE. Dominicain.
27. DERNIER DIMANCHE DU MOIS.
Indulgence plénière pour tous les fidèles qui ont récité le chapelet en commun 3 fois la semaine, pendant le mois.

ASSOCIÉS DÉFUNTS DE L'ŒUVRE DES NOVICIATS.

Mde. Francis Leclerc, (St-Hyacinthe.)
Mde. Régis Rivet, (Montréal.)
Mr. Joseph Lépine, (Montréal.)
Mlle. Mélanie Labrie, (Sherbrooke.)
Mr. Elzéar Tremblay, (Québec.)
Mr. Victor Lambert, (Sherbrooke, P. Q.)
Mr. Joseph Louis M. Demers, (Chicago.)
Mde. B. de Vries, Tertiaire dominicaine, (Nouvelle-Orléans.)
Mme Marcel Thibault, Ile aux Grues, (Montmagny.)

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

Se recommandent aux prières des abonnés : Un prêtre que la maladie empêche d'exercer le ministère.—Une paralytique.—Un jeune homme en quête d'une situation.—Un homme adonné à la boisson.—Plusieurs pécheurs.—Deux jeunes filles pour connaître leur vocation.—Deux âmes en grand danger de se perdre.
